



1. Préliminaires

- Accueil des nouveaux membres du CC.
- Désignation d'un animateur et d'un rapporteur.
- Date de la réunion suivante.
Les réunions ont lieu tous les 3e jeudis du mois à **18 h**, à Barricade, sauf exception rare.
- Modification et approbation de l'OJ.

Les PV de la réunion précédente et de l'AG ont été approuvés via la liste de diffusion du CC et sont disponibles dans le dossier www.findunucleaire.be/lettre/pdf/, comme tous les autres, de même que les OJ de réunion.

2. Réunion du CA

- 1) Acceptation des nouveaux membres de FDN.
- 2) Rappel des cotisations.
- 3) Nouveau code des sociétés.

3. Suivi des tâches attribuées lors des réunions précédentes

Voir les PV.

4. Préparation des activités

- 1) Manifestation du 26 avril 2020 avec AAA, à Tihange.
- 2) Relance des interpellations des collèges communaux (ICC).
- 3) Exposé sur la pollution électromagnétique, les compteurs et la 5G le 15 octobre à Sart-Lez-Spa.

5. Retours

- 1) Petite foire de Semel des 27 et 28 juillet 2019.
- 2) Retrouvailles.

6. Divers

- 1) Soutien financier à <https://linky-non-merci.info/> (collecte pour brochure compteurs communicants, 5G et smart-city).
- 2) Soutien financier à l'appel international demandant l'arrêt du déploiement de la 5G sur Terre et dans l'espace. Voir <https://www.5gspaceappeal.org/the-appeal> (version française disponible).
- 3) Dépenses administratives et autres.
- 4) Achat de livres à usage interne.
- 5) Rentrée associative des Grignoux le 30 octobre au cinéma Le Parc. Petit stand (table) conjoint FDN&OC-Liège.
- 6) Makro – Coup de pouce, www.coursescoupdepouce.be
- 7) Revue de presse sur le site.
- 8) Déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon 2019-2024 (compteurs communicants).

7. Pour rappel

- 1) PNEC (Plan national énergie-climat).
- 2) Inviter la CRIIRAD, Roland Desbordes sans doute, pour une formation ouverte à tous (membres de FDN et autres) :
 - Programme : <https://www.criirad.org/agenda/programmes.html>
 - Coût en principe : transport : ± 150 €. Participation : 45 €/personne (ou proposer un forfait).
 - Hébergement militant.
 - Nombre minimum et maximum de participants : 10 et 25.
- 3) Tokyo (jeux olympiques radioactifs).